



AVIS DE COURSE TYPE 2025-2028 Dériveurs – Quillards – Catamarans

Régate estivale
MESQUER – QUIMIAC POINTE DU TOUL RU
Dimanche 10 Aout 2025
Nautisme en pays blanc
Grade 5 C



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en inter-série CATAMARAN : inférieure à 20 pieds et supérieur à 12 pieds.

Dériveur double ou solitaire : inférieur à 5 mètres 50 et supérieur à 3 mètres 40.

- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a). Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
-

Ou la licence FFSE mention événementiel - une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

- 4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.3 Les bateaux admissibles **DOIVENT FAIRE UNE INSCRIPTION sur notre site internet.**

Au plus tard le vendredi 8 aout 2025 à 14h

Ou inscription en physique le samedi 9 de 15h à 17h30 à la base nautique de Quimiac.

- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

- 4.6 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : le nombre maximum de bateaux qui seront admis à participer est de 50 bateaux dans l'ordre d'inscriptions (date d'inscription faisant foi).



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Montant
Equipage catamaran / dériveur	20 €
Solitaire catamaran dériveur	15 €

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription physique :

Samedi 9 Juillet de 15h à 17h30 sur place base nautique de Quimiac le Toul Ru

Dimanche 10 Aout briefing 12h00 sur place, émargement à terre au départ et au retour à terre.

Dimanche 10 Aout remise des prix à 18h00 sur place

8.4 Nombre de courses :

Classe cata dériveur	Nombre
<i>solo</i>	<i>Course à suivre</i>
<i>Double</i>	<i>Course à suivre</i>

8.5 L'heure du signal d'avertissement [de la course d'entraînement] [de la première course [chaque jour]] est prévue

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Dimanche 20 juillet	13h00	Solo double catamaran ou Dériveur

8.6 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat [de jauge] [de rating] valide.

11 LIEU

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

12 LES PARCOURS

Les parcours seront *type (aller/retour, trapèze)*

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour Dériveur et catamaran solo et double, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 (a) Jusqu'à 3 courses validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand plus de 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

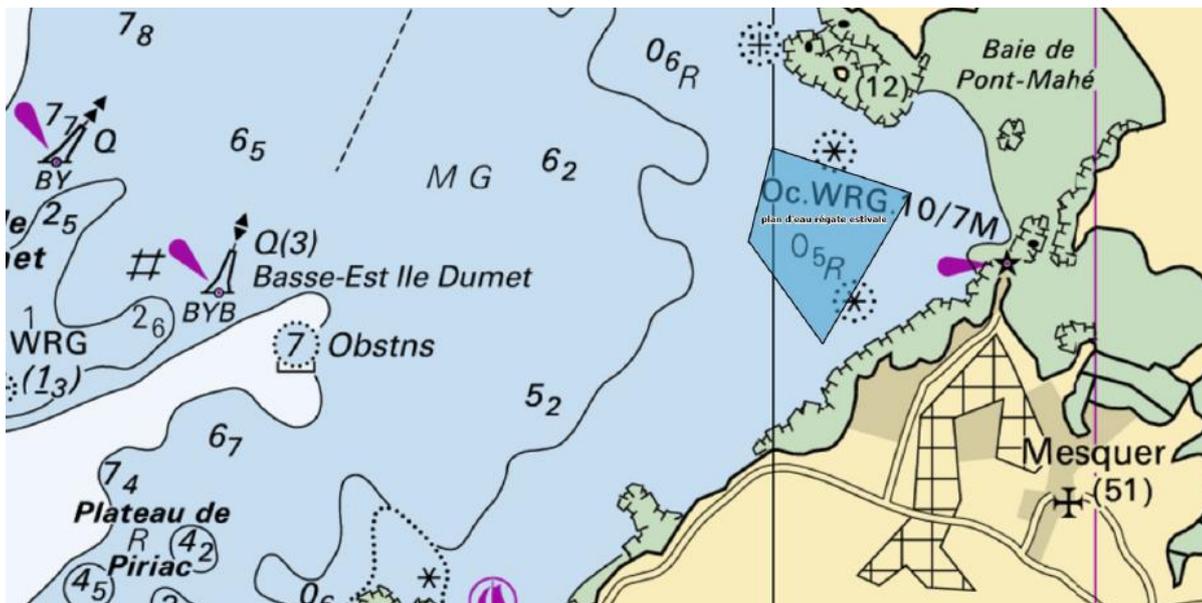
20 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Des prix seront distribués comme suit : un trophée au 1er dériveur double, solitaire, catamaran

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nautisme en Pays Blanc 3 rue port Boucher
44420 Piriac sur Mer
Téléphone 02.40.23.53.84
Mail : nautismeenpaysblanc@gmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de la régata : REGATE ESTIVALE Piriac sur Mer 2025
 Dates complètes : DIMANCHE 10 Aout 2025
 Lieu : BASE NAUTIQUE NPB QUIMIAC le Toul Ru
 Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC

N° voile (Si pas de N° de voile notez dossard)	CLASSE Série 20€ double 15€ solo
---	-------------------------------------

	BARREUR	ÉQUIPIER 1
NOM	■	■
PRÉNOM	■	■
N° licence	■	■
N° club	■	■
Sexe	■	■
Né(e) le	■	■
Je serai présent au briefing	Oui ou non	Oui ou non

Attention émargement à terre obligatoire le jour de la régata.

Pour les mineurs : Autorisation parentale _____ Téléphone(s) :

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata _____ et, j'ai conscience que la participation de mon/ma fils/fille à la compétition peut comporter des risques inhérents à toute pratique sportive. J'atteste qu'il (ou elle):

- Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.
- Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :
 À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.
 À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à : le.....
 Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé «)

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)
 Fait à _____ le _____

Droit image : J'accepte que NPB se réserve la possibilité d'utiliser mon image afin de compléter sa photothèque si besoin : OUI/ / NON/ /

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
 Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
 Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

DEMANDE DE LICENCE FFSE 2025 REGATE ESTIVALE

ECRIRE EN MAJUSCULE

NOM : / _____ /

Prénom : / _____ /

Date de naissance : / ___/___/_____/

E-mail : / _____ /

Résidence principale : / _____ /
/ _____ /

Code postal : / _____ /

Ville : / _____ /

Nom Médecin traitant : / _____ / VILLE / _____ /

Date délivrance certificat médical : / _____ /

Je souhaite prendre une licence FFSE à 10 €

TOTAL€

Règlement par CHQ ou ESP Chèque à l'ordre de Nautisme en Pays Blanc

.....

DEMANDE DE LICENCE FFVOILE 2025 REGATE ESTIVALE

ECRIRE EN MAJUSCULE

NOM : / _____ /

Prénom : / _____ /

Date de naissance : / ___/___/_____/

E-mail : / _____ /

N° de Licence si ancienne licence FFV : / _____ /

Résidence principale : / _____ /
/ _____ /

Code postal : / _____ /

Ville / _____ /

Support : Multicoque / Dériveur / Habitable / Voile Tradition

Je souhaite prendre une licence FFVoile

Moins de 18 ans 32 €€

Plus de 18 ans 68 €€

Licence temporaire 1 jours 19 €€

Cotisation Club NPB obligatoire 15€€

TOTAL.....€

Règlement par CHQ ou ESP Chèque à l'ordre de Nautisme en Pays Blanc